

## DOSSIER D'INSCRIPTION FORMATION PREMIERS SECOURS CANIN ET FÉLIN

Nom : M, Mme (rayer la mention inutile).....  
Prénom.....  
Date de naissance..... Ville et code postal de naissance :.....  
Adresse complète :.....  
Code postal et Ville.....  
Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Vous êtes :  Un professionnel des chiens et chats  
 Un particulier

**Dates de la session souhaitée : Le .....**

La formation dure 7h avec une partie théorique et une partie pratique (sur mannequin et chien de la formatrice).  
Horaires de la formation 9h-12h puis 13h-17h

**Coût de la formation : 120 Euros**

Souhaitez-vous déjeuner au self ? (8 euros le repas)

Oui  
 Non

**Financement de la formation :**

autofinancement (le règlement devra être joint au dossier d'inscription complété et sera encaissé à sa réception, chèque à l'ordre de l'Agent Comptable EPLEA Rennes Le Rheu).

**Dans tous les autres cas, prière d'effectuer votre demande de financement le plus tôt possible (pour vous assurer de l'obtenir).**

Financement par une AIF (Aide Individuelle à la Formation)  
 Financement par le VIVEA  
 Autre (précisez ci-après) : .....

Nom et adresse de l'organisme financeur : (en dehors d'un financement CPF)

Tél : ..... Personne chargée du dossier : .....

**Dossier à retourner à :**

**CFPPA Le Rheu  
14 rue des Chardonnerets  
BP 55124  
35650 Le Rheu CEDEX**

**Téléphone : 02.99.60.87.77**

**Mail : cfppa.le-rheu@educagri.fr**

Je soussigné.e..... m'engage à participer à la formation premiers secours canin et félin d'une durée de 7h au CFPPA Rennes Le Rheu. En fin de formation, vous recevrez une attestation de formation vous permettant de prouver votre participation à cette dernière.

Fait à : ..... Le : ..... Signature du candidat :

**En cas de désistement, des frais de dossier (60,00€) seront facturés**

## **Contenu de la formation Premiers secours canin et félin**

La formation premiers secours canin et félin se fait uniquement en présentiel pour une durée de 7h.

Une première partie (9h-12h puis 13h-14h) donne le cadre législatif et apporte les connaissances théoriques nécessaires à la prise en charge de chiens et de chats ayant besoin de soins de premiers secours.

Une partie pratique (14h-17h) permet de vous montrer les gestes sur mannequin ou chien de la formatrice et de vous permettre de les pratiquer.

### **Module 1 : Protéger l'animal et l'humain pour mieux secourir**

- 1) La législation en vigueur
- 2) Les équipements pour se protéger
- 3) La lacette et la muselière : comment les utiliser pour les chiens et les chats ?
- 4) Mettre en sécurité l'animal pour procéder aux premiers secours

### **Module 2 : Être capable d'alerter les secours et transmettre les informations importantes**

- 1) Alerter les services de secours
- 2) Transmettre un bilan de santé précis au vétérinaire

### **Module 3 : Reconnaître et agir face à des situations d'urgence**

- 1) Gestion des saignements
- 2) L'étouffement
- 3) L'arrêt cardiaque
- 4) Le retournement d'estomac
- 5) Le coup de chaleur
- 6) Les brûlures
- 7) Les intoxications
- 8) Les traumatismes

## **Le déjeuner**

La pause déjeuner a lieu de 12h à 13h.

Trois possibilités s'offrent aux stagiaires pour se restaurer :

- 1- A l'extérieur du centre de formation (centre-ville du Rheu situé à moins d'1km)
- 2- Au sein du centre de formation en amenant son repas (table extérieure ou dans la salle pédagogique). Il est possible de réchauffer son repas dans les micro-ondes mis à disposition.
- 3- Au self du lycée. Le tarif est de 8€/repas. (Paiement par chèque, espèces ou carte bancaire)

Dans le cas d'un paiement par chèque, merci de le compléter à l'ordre de « agent comptable de l'EPLEA Rennes-Le Rheu ».

L'encaissement des repas s'effectuera durant la phase d'accueil lundi matin de 9h à 9h30.